

# Liste de contrôle pour une cliente voulant utiliser le DIU au cuivre comme contraception d'urgence

Cet outil est destiné à être utilisé par les prestataires qui dépistent des femmes qui cherchent une contraception d'urgence pour éviter une grossesse non désirée. Normalement, elles auront déjà reçu des informations à la fois sur leurs options de contraception d'urgence et leurs options de contraception régulières. Si elles n'ont pas reçu ces informations, il s'avère important que le prestataire s'assure que la femme est au courant des options de contraception qui répondent le mieux à ses besoins de santé de la reproduction actuels et futurs.

<b>OUI</b>	1. Avez-vous eu un bébé au cours des 4 dernières semaines?	<b>NON</b>
<b>OUI</b>	2. Avez-vous eu un bébé il y a moins de 6 mois, allaitez-vous exclusivement ou presque exclusivement, et n'avez-vous pas eu des règles depuis ce temps?	<b>NON</b>
<p>Si elle a répondu <b>OUI</b> à la question 1 ou 2, elle n'est pas à risque de grossesse et ne doit pas obtenir une contraception d'urgence. Aidez-la à choisir une méthode de contraception régulière, si elle le désire.</p>		
<p>Si elle a répondu <b>NON</b> aux questions 1 et 2, passez à la question 3.</p>		
<b>OUI</b>	3. Est-ce que tout rapport sexuel non protégé depuis les dernières règles ont eu lieu au cours des 5 derniers jours?	<b>NON</b>
<p>Si elle a répondu <b>OUI</b> à la question 3, elle peut avoir droit au DIU comme contraception d'urgence. Veuillez, passez aux Points de Counseling Pré-insertion.</p>		
<p>Si elle a répondu <b>NON</b> à la question 3, passez à la question 4.</p>		
<b>OUI</b>	4. Avez-vous eu une fausse couche ou un avortement au cours des 12 derniers jours?	<b>NON</b>
<b>OUI</b>	5. Vos dernières règles ont-elles commencé au cours des 12 derniers jours?	<b>NON</b>
<p>Si elle a répondu <b>OUI</b> à la question 4 ou 5, elle peut avoir droit au DIU comme contraception d'urgence même si elle a eu il y a plus de 5 jours un rapport sexuel non protégé. Veuillez, passez aux Points de Counseling Pré-insertion.</p>		
<p>Si la cliente répond <b>NON</b> aux questions 4 et 5, elle n'a pas droit au DIU comme contraception d'urgence et peut être à risque de grossesse. La cliente doit attendre ses cycles menstruels réguliers, utiliser des préservatifs ou entre-temps s'abstenir de rapports sexuels, et recevoir des conseils sur les options de contraception futures. Elle doit revenir pour un test de grossesse si les règles prévues sont retardées d'une semaine (ou en obtenir un elle-même). Si le test est positif, discutez de toutes les options disponibles avec elle.</p>		

## Points de Counseling Pré-Insertion

- Lorsqu'il est utilisé comme méthode régulière de contraception, le DIU empêche les spermatozoïdes de s'unir à un œuf (un processus appelé fertilisation).
- La mise en place du DIU après un rapport sexuel non protégé implique probablement le même mécanisme de prévention de la fécondation. En outre, lorsqu'il est inséré en tant que contraception d'urgence, le DIU peut également empêcher l'œuf de se fixer à la paroi utérine (un processus appelé nidation).
- Un DIU au cuivre est la forme la plus efficace de contraception d'urgence. Si 1000 femmes ont eu un DIU au cuivre durant les 5 jours de rapports sexuels non protégés, pas plus d'une deviendrait enceinte ce mois.
- Après l'insertion d'un DIU au cuivre, vous pouvez avoir de légers saignements ou des saignements entre les règles, des crampes menstruelles ou une légère douleur, et / ou règles abondantes au cours des premiers mois. La plupart des femmes trouvent que ces symptômes diminuent au fil du temps.
- Après avoir inséré le DIU comme contraception d'urgence, vous devriez envisager de garder le DIU en place comme contraception régulière car il est aussi efficace que la stérilisation et peut être utilisé pendant 12 ans si la personne le souhaite.
- Vous pouvez retirer le DIU à tout moment pour n'importe quelle raison. Il n'y a pas de retard dans le rétablissement de la fécondité.

*Si la cliente souhaite utiliser un DIU comme contraception d'urgence, passez aux questions 6 à 12 et 13 à 19 pour compléter la consultation pour éligibilité médicale.*

<b>NON</b>	6. Avez-vous des saignements entre vos règles menstruelles qui vous sont inhabituels ou des saignements après les rapports sexuels (le sexe)?	<b>OUI</b>
<b>NON</b>	7. Vous a-t-on dit que vous avez n'importe quel type de cancer des organes génitaux, une maladie trophoblastique ou une tuberculose du pelvis?	<b>OUI</b>
<b>NON</b>	8. Au cours des 3 derniers mois, avez-vous eu plus d'un seul partenaire sexuel?	<b>OUI</b>
<b>NON</b>	9. Au cours des 3 derniers mois, pensez-vous que votre partenaire a eu un autre partenaire sexuel?	<b>OUI</b>
<b>NON</b>	10. Au cours des 3 derniers mois, vous a-t-on dit que vous avez une IST?	<b>OUI</b>
<b>NON</b>	11. Au cours des 3 derniers mois, votre partenaire a-t-il appris qu'il a une IST, ou savez-vous s'il a eu des symptômes - par exemple, écoulement du pénis	<b>OUI</b>
<b>NON</b>	12. Etes-vous séropositif et avez-vous le sida?	<b>OUI</b>

Si la cliente répond **NON** à toutes les questions 6 à 12, procédez à **L'EXAMEN DU PELVIS**.

Au cours de l'examen du pelvis, le prestataire doit déterminer les réponses aux questions 13 à 19 ci-dessous.

Si la cliente répond **OUI** à la **question 6 ou 7**, un DIU ne pourra pas être inséré. Offrez-lui des pilules de contraception d'urgence et le cas échéant faites une référence pour évaluation de son cas.

Si la cliente répond **OUI** à **l'une des questions 8 à 12**, un jugement clinique devrait être utilisé pour évaluer les risques. Offrir un DIU comme contraception d'urgence peut être justifié parce que le risque d'une grossesse non planifiée peut l'emporter sur les risques théoriques liés à l'insertion du DIU chez les femmes présentant des facteurs de risque d'IST ou chez les femmes ayant le sida.

<b>NON</b>	13. Y a-t-il un type d'ulcère sur la vulve, dans le vagin ou sur le col de l'utérus?	<b>OUI</b>
<b>NON</b>	14. La cliente sent-elle des douleurs dans le bas-ventre lorsque vous déplacez le col de l'utérus?	<b>OUI</b>
<b>NON</b>	15. La cliente sent-elle des douleurs dans les annexes de l'organe de reproduction?	<b>OUI</b>
<b>NON</b>	16. Y a-t-il un écoulement purulent du col utérin?	<b>OUI</b>
<b>NON</b>	17. Est-ce que le col de l'utérus saigne facilement au toucher?	<b>OUI</b>
<b>NON</b>	18. Y a-t-il une anomalie anatomique de la cavité utérine qui ne permettra pas une insertion appropriée du DIU?	<b>OUI</b>
<b>NON</b>	19. Etiez-vous incapable de déterminer la taille et / ou la position de l'utérus?	<b>OUI</b>

Si la réponse à **toutes les questions 13-19** est **NON**, vous pouvez insérer le DIU.

Si la réponse à **l'une des questions 13-19** est **OUI**, le DIU ne pourra pas être inséré sans plus d'évaluation. Offrez des pilules de contraception d'urgence et une référence pour plus d'évaluation et / ou un traitement approprié.

**Si la cliente est médicalement éligible pour le DIU comme contraception d'urgence et reçoit un DIU, après l'insertion, faites une revue des «Points de Counseling Post-Insertion» suivants:**

#### Points de Counseling Post-Insertion

- **Si vos prochaines règles viennent au moment prévu**, cela signifie que vous n'êtes probablement pas enceinte. Si vous voulez garder le DIU comme contraception régulière, vous devriez revenir pour un suivi 3 à 6 semaines après insertion. Si vous ne voulez pas continuer à utiliser le DIU, vous pouvez le faire enlever à tout moment après le début de vos règles. Vous devrez alors utiliser une autre forme de contraception si vous souhaitez éviter une grossesse.
- **Si vos prochaines règles ne viennent pas au moment prévu**, vous êtes probablement enceinte. Vous devriez revenir pour un test de grossesse une semaine après les règles prévues (ou obtenir un test vous-même). Si le test est positif, le prestataire devra discuter de toutes les options disponibles avec vous. Si le test est négatif, vous pouvez décider si vous voulez continuer avec le DIU ou vous le faire enlever et choisir une autre option contraceptive.